



#### **Bienvenue à la Ville de Mirabel!**

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique et en pleine expansion?  
Tu aimes travailler dans un environnement qui favorise la collaboration et le travail d'équipe?  
Les défis te motivent et tu aimes faire avancer les choses?  
Ça tombe bien, nous sommes à la recherche d'une perle!

Comptant près de 65 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18<sup>e</sup> ville en importance au Québec et est reconnue pour la qualité de vie, les grands espaces et la proximité de la nature.

Viens rejoindre une municipalité pleine de vie, on a hâte de te parler!

À Mirabel, on M la vie!

## **Chef aux opérations**

Titre du poste : Chef aux opérations

Service : Sécurité incendie

Domaine d'emploi : Sécurité incendie

Statut : Autre

Nombre de poste : 1

Numéro de concours : J0624-0862

Date d'affichage : Le 26 juin 2024

Date de fin d'affichage : Le 11 juillet 2024

#### **Nature du travail :**

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne proactive qui agira à titre de chef aux opérations au Service de la sécurité incendie. En plus d'agir comme chef aux opérations lors des interventions, le titulaire du poste aura également des responsabilités reliées à la prévention, la formation, la logistique ou la santé sécurité au travail:

Sous la responsabilité de la direction du Service, le chef aux opérations aura comme mandat :

- D'assurer les opérations lors d'interventions et en assumer l'imputabilité;
- De planifier, organiser, diriger et contrôler les activités reliées à la gestion efficiente de leurs activités particulières;
- D'identifier et documenter leurs besoins futurs, collaborer à l'élaboration des orientations, des objectifs et du budget requis;
- D'établir les indicateurs de performance, planifier et organiser divers programmes et en assurer leur gestion;
- De remplacer, au besoin, un autre chef aux opérations lors d'absence;
- D'effectuer toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

De façon plus précise et non exhaustive, le titulaire sera appelé à assumer des responsabilités parmi celles-ci :

- L'élaboration du schéma de couverture de risques, du plan de mesures d'urgence et du bilan annuel;
- La démarche en recherche des causes et circonstances de l'incendie, en assurer le suivi et leur validation;
- La documentation et les activités nécessaires au maintien, à la certification et à l'amélioration des compétences du personnel;
- Le maintien de la capacité opérationnelle en s'assurant de l'entretien et du bon fonctionnement des équipements utilisés avant ou après leur mise en service;
- L'élimination des dangers à la source en participant aux enquêtes des accidents ainsi qu'aux différents comités;
- La gestion du volet SIMDUT.

#### **Exigences :**

- Détenir la certification Officier 2 décernée par l'ENPQ;
- Détenir un permis de conduire de classe 4A valide;
- Détenir une certification en premiers soins RCR;
- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expériences à titre de pompier ainsi qu'une expérience de trois (3) années comme officier-cadre dans un service incendie;
- Posséder des habiletés, telle que la capacité à travailler en équipe, le sens des responsabilités, du leadership et communiquer de façon respectueuse;

- Satisfaire aux exigences physiques;
- S'engage à résider dans les six (6) mois suivant l'embauche à l'intérieur d'un périmètre donnant en moyenne un temps de vingt-cinq (25) minutes de route pour se rendre à la caserne de Saint-Janvier;
- Démontrer un intérêt marqué pour son champ d'expertise et avoir des aptitudes en gestion;
- Satisfaire aux exigences du Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un Service de sécurité incendie municipal.

De façon plus spécifique:

Pour agir en prévention:

- Être titulaire de l'attestation d'études collégiales (AEC) en prévention en sécurité incendie ou du diplôme d'études collégiales (DEC) en prévention en sécurité incendie ou du certificat de premier cycle de technologie en prévention des incendies ou du diplôme d'études professionnelles (DEP) en prévention des incendies.

**Horaire de travail :**

L'horaire de travail est de quarante-deux (42) heures en moyenne par semaine.

À la demande de la direction, le chef aux opérations peut être rappelé lors d'interventions.

**Conditions de travail :**

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la Politique relative aux conditions de travail des cadres du service de la sécurité incendie.

Le salaire annuel varie entre 76 375\$ et 95 469\$.

**INSCRIPTION**

Pour visualiser l'offre d'emploi, veuillez suivre le lien hypertexte suivant :

<https://clients.njoyn.com/CL4/xweb/xweb.asp?tbtoken=Zl5aRBpRDVACF313RiFQFE9MA2ZbaVVceyZMWywLCnIQLUQaKDFtLiUuQC4kXhB1eUMYGhJTTnVgF3Y%3D&chk=ZVpaShM%3D&clid=71754&page=jobdetails&jobid=J0624-0862&BRID=EX380427&SBDID=1&LANG=2>

Pour postuler, vous devez au préalable créer votre profil dans la section « Mon Profil » avant la date de fin d'affichage et appuyer sur le bouton « Postuler maintenant » au bas de l'écran. Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel et être accompagnées d'une lettre expliquant votre intérêt pour ce poste. Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

La Ville de Mirabel propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières. Nous invitons toutes personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, n'hésitez pas à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invités à un processus de sélection.

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.